

SERVICE DE LA COMMANDE

MUNICIPALE



AVIS DE RESULTAT DE MARCHE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Ville de La CRAU
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	http://lacrau.marcoweb.fr
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Mission de contrôle technique pour le parc des sports Palazy
Type de marché	Marché public de contrôle technique
Lieu(x) d'exécution	Ville de La Crau
Classification CPV	71631300 - 71631400 - 71356100

PROCEDURE

Type de procédure	La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
Allotissement	Non
Si oui, détail des lots :	
Critères d'attribution retenus	1-Prix des prestations 40% 2-Méthodologie globale reprenant chaque phase et élément de mission 60%

ATTRIBUTION

Nombre d'offres reçues

8

Date d'attribution

26/01/2017

Nom et adresse du titulaire

ALPES CONTROLES - PAE les glaisins - 3 b impasse des prairies - 74940 ANNECY LE VIEUX

Montant final du marché ou du lot attribué

16 960,00 € HT

Numéro du contrat

2016PA31

Sous-traitance déclarée

non

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon

5, rue Racine - BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

15/03/2017

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect des secrets protégés par la loi, notamment du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villedelacrau.fr

N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que la publication du présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours en contestation du contrat auprès du Tribunal Administratif de Toulon,